

### Historique de La Poste.

Les prémices de La Poste moderne remontent sur l'impulsion de Charlemagne au début du IX<sup>ème</sup> siècle. Puis la chute des Carolingiens entraîne la disparition de tout système officiel de transport postal. Sous l'empire des moines, naissent alors des réseaux privés. Sous Louis XI avec l'affermissement du pouvoir royal réapparaît une Poste officielle par l'organisation d'un service en relais. Parallèlement, les grandes maisons de commerce européennes développent un service régulier. Peu à peu, ce système de communication devient général avec des ramifications dans tout l'empire de Charles Quint (début du 16<sup>ème</sup> siècle). Réservée au Roi et à sa Cour, Henri IV met La Poste Royale, au service du Public.



La création des bureaux de Poste date de 1622. Richelieu, en 1627, instaure une tarification pour le transport des correspondances et crée l'envoi de numéraires pour de petites sommes. Louis XV en 1717 opère une mainmise royale sur les messageries de l'université de Paris. En 1775, Louis XVI réalise le rachat de toutes les exploitations du Royaume.

Ceci équivaldrait aujourd'hui à une nationalisation. Par décret, le 29 Août 1790, l'Assemblée Constituante transforme l'ensemble des services postaux en monopole d'État. La distribution quotidienne à domicile date de 1830.

Pour répondre aux besoins économiques et à l'évolution technologique, l'administration des Postes a toujours su suivre une constante modernisation. En 1794 à la création du télégraphe, elle devient les P et T (Postes et Télégraphes) ; puis les PTT (Postes, Télégraphes, Téléphone) ; en 1959 Postes et Télécommunications ; en 1980 Postes Télécommunications et Télédiffusion (PTT).

Ainsi pour construire ce fleuron de l'État, il a fallu plus d'un Millénaire. L'excellent fonctionnement de cette administration enfanta l'adage populaire « *passer comme une lettre à La Poste* ».

Le 02 Juillet 1990, Paul Quilès, Ministre des PTT du Gouvernement Rocard transforme l'administration en deux entités : La Poste et France Télécom avec le statut juridique d'E.P.I.C (entreprise publique à intérêt commercial). Cette Loi préparée par Gérard Longuet, Ministre de Droite est adoptée à l'Assemblée Nationale à majorité de Gauche comme « *une lettre à La Poste* ».

C'était la première étape d'une privatisation rampante. Depuis qu'est devenue France télécom ? La logique libérale grandissante de nos dirigeants politiques a d'abord transformé l'Épic en Société Anonyme à Capital public. Puis après ouverture au capital privé, l'État s'est délesté de parts passant de 52 à 33 % aujourd'hui. La Poste, depuis le 10 Mars 2010 est devenue Société Anonyme à capital public. Inéluctablement, La Poste va suivre le même chemin que France Telecom.

L'EPIC a permis de couper La Poste en rondelles en créant de multiples filiales sous la coupe de quatre Directions principales. Ceci permettra une livraison par lots aux appétits financiers au fur et à mesure des inévitables prochaines transformations de statuts par la Loi.

Pendant ce temps deux choses se dégradent de manière vertigineuse, la qualité de service et la situation du personnel. Les usagers sont devenus des « clients ». Il convient avant tout de les dépouiller. L'Administration est devenue une entreprise avec ses filiales et sont présentes à l'étranger. Elles raisonnent dans la logique du statut privé : le gain immédiat au détriment de la qualité, n'en déplaît à sa délégation de Service Public maintenu dans la Loi pour mieux trahir les citoyens.

La situation du personnel est douloureuse à bien des égards : contrôles permanents, objectifs avec des tableaux comparatifs, des ratios, des pourcentages, des classements du personnel. S'est instauré un climat de compétition, de délation, d'individualisme effréné entre collègues.

De plus deux catégories de personnel cohabitent. Les fonctionnaires sont devenus des résidus de dinosaures en voie d'extinction. La Poste S.A aspire à leur disparition rapide et totale. Les agents de Droit Privé rémunérés à 30 % de moins d'une manière générale (sauf pour les cadres supérieurs) soumis à pression et chantage permanent. Je pourrai m'attarder et dresser un tableau particulièrement sombre sur la situation du personnel et la qualité de service. Je résumerai d'une seule phrase : La S.A LA POSTE d'aujourd'hui n'a strictement rien de comparable avec l'administration des PTT d'avant 1990.

Ainsi, 20 ans ont suffi, vingt ans ont suffi à nos énarques, à nos politiques pour détruire plus d'un millénaire d'édification d'un service public avec monopole d'État. La royauté a modelé, nationalisé les services Postaux. La République les a privatisés. Un comble !.....

Lorsque ses exactions la rendent ridicule, une multinationale change de nom. France télécom ne va-t-elle pas devenir « Orange » ? La Poste est morte. Elle peut écrire « *les politiques de gauche et de droite m'ont tuée* ». Lui conserver son nom, c'est usurper le prestige d'une ancienne, grande et belle administration. Les dirigeants de La Poste d'aujourd'hui sont indignes de coucher dans ce lit, d'user de son nom prestigieux à des fins mercantiles. La Poste doit changer de nom ! C'est une mesure de salubrité intellectuelle et.... Publique.

